



**THÉÂTRE
DE GASCOGNE**

Mont de Marsan

Scène Convenue d'Intérêt National

THÉÂTRE DE GASCOGNE / LE MOLIÈRE / MONT DE MARSAN

FICHE TECHNIQUE



RENSEIGNEMENTS

Le Molière - Place Charles de Gaulle - 40000 Mont de Marsan

Directeur technique : 05 58 03 72 22

Régisseur technique : 06 60 03 87 51

Capacité : 516 places

Accès PMR

Mis à jour le 05/05/21

SOMMAIRE

1. Généralités

1.1 Classement de l'ERP

1.2 Horaires de travail

1.3 Réglementation incendie

1.4 Consignes de sécurité

2. La salle & la scène

2.1 Dimensions générales

2.2 Machinerie et équipement scénique

2.3 Régie son et lumière

2.4 Draperie et sol

2.5 Loges

3. Matériel

3.1 Matériel vidéo

3.2 Matériel son

3.3 Matériel lumières

4. Annexes et Plans

4.1 Plan d'accès

4.2 Tableau des perches

4.3 Plan de scène

4.4 Plan 1er étage

4.5 Plan 2ème étage

4.6 Plan de salle

4.7 Photos

CONTACTS

Antoine GARIEL

Directeur et programmateur

antoine.gariel@theatredegascogne.fr

Carmen PERROCHAUD

Directrice adjointe

05 58 03 72 21 / 06 19 19 43 52

carmen.perrochaud@theatredegascogne.fr

Simon DANGOUMAU

Directeur technique

05 58 03 72 22 / 06 87 74 27 50

simon.dangoumau@theatredegascogne.fr

Cédric POULICARD

Régisseur général

05 58 03 72 17 / 06 19 79 47 57

cedric.poulicard@gmail.com

Jérôme DAUGREILH

Régisseur du théâtre

06 60 03 87 51

jerome.daugreilh@theatredegascogne.fr

Laurence DIGNAC

Accueil artistes

06 24 62 57 64

laurence.dignac@theatredegascogne.fr

Natacha FRADEL

Responsable locations et réservations

05 58 03 72 16

natacha.fradel@theatredegascogne.fr

Clémentine DAGÈS

Chargée de communication

05 58 03 72 12

clementine.dages@theatredegascogne.fr

1. Généralités

1.1 Classement de l'établissement

3ème catégorie Type L

Avec un espace scénique intégré (pas de rideau de fer)

1.2 Horaires de travail

Les horaires de travail sont définis comme suit :

Jours de montage : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-22h ou 1 service continue 14h à 20h

Jours de spectacle : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-24h

Toute autre organisation de travail devra être validée par la direction.

La salle de spectacle ouvre au public 30 minutes avant le début de la représentation.

Si pour certaines nécessités, l'ouverture des portes doit être est différée, merci de nous en informer.

1.3 Réglementation incendie

La salle est équipée d'un système de sécurité incendie de catégorie A.

La réglementation incendie et le classement du bâtiment nous impose d'employer des décors de type M0 ou M1 (B-s2-d0). Les classements au feu des décors employés devront être systématiquement fournis.

En cas de non présentation des procès-verbaux, l'installation des éléments de décor pourra être refusée.

L'utilisation d'effets pyrotechniques, l'emploi de flamme vive, de laser et de fumée doivent nous parvenir avec le contrat de cession et la fiche technique.

Les artifices classés dangereux devront faire l'objet d'une demande de dérogation spéciale et exceptionnelle soumise à l'approbation d'une Commission de sécurité préfectorale au moins deux mois avant la première représentation en public.

La direction du Théâtre de Gascogne devra en être informée bien avant ce délai et se réserve le droit d'accepter ou non leurs utilisations.

En aucun cas l'occultation totale ou partielle des Blocs d'Eclairage de Sécurité ne sera autorisée.

1.4 Consignes de sécurité

Il est imposé à tous les techniciens de disposer de ses E.P.I. (chaussures de sécurité, gants, casques, harnais etc.) et habilitations en fonction du poste occupé.

Tous les équipements scéniques sont exclusivement utilisés par le personnel du Théâtre de Gascogne habilité.

Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable du théâtre présent. Il est interdit de fumer sur scène et dans l'enceinte de l'établissement.

En application du décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, **la limitation passe de 105 dB(A) à 102dB(A) sur 15mn**, et le niveau des basses fréquences est désormais limité à 118 dB(C) sur 15 mn.

À noter qu'une limitation spécifique est fixée pour les spectacles jeune public (jusqu'à 6 ans révolu / 94 dB(A) et 104 dB(C)).

L'ensemble de ces niveaux sonores est à respecter «en tout endroit accessible au public».

L'ouverture des portes est sous l'entière responsabilité du régisseur général.

Elle ne peut en aucun cas être différée sans son accord préalable.

Le choix de l'intensité des lumières de salle durant l'entrée du public reste réservé à l'appréciation du régisseur général.

Tout changement de l'état lumineux ne peut s'effectuer sans accord préalable de celui-ci.



Parterre 545 places + 10 PMR



Billetterie et hall d'accueil public

2. La salle & la scène



2.1 Dimensions générales

Jauge globale : 516 places

- Parterre : 326 places assises + 18 strapontins + 10 PMR
- Balcon : 138 places assises et 24 places assises en loges

Dimensions plateau : (murs à murs)

Largeur : 12m

Profondeur : 8m

Pente : 1,5%

Ouverture du cadre de scène : 6,5m

Profondeur : 8m

Hauteur sous gril : 5,5m

Accès décors coté cour de la scène via un palan électrique

Chariot : Longueur 2m

Largeur : 1,12m

Hauteur : 1,82m

Charge maximale : 800Kg

Hauteur niveau rue : 7,50m

L'accrochage de tous les équipements présents dans la cage de scène et tout point d'accroche autre que sur les équipements de machinerie scénique existant devra faire l'objet d'une note de calcul préalable .

Accès chargement décors - Rue Molière



2.2 Machinerie et équipement scénique

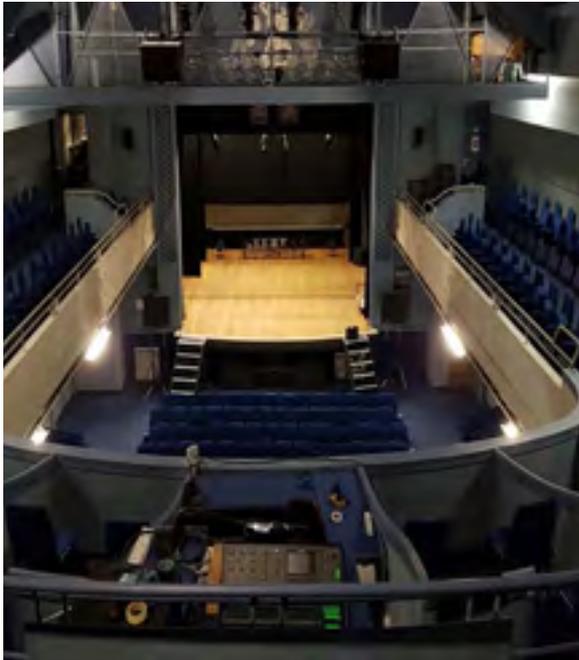
15 équipes motorisées charge max : 100daN / porteuse

2.3 Régie son, lumière et vidéo

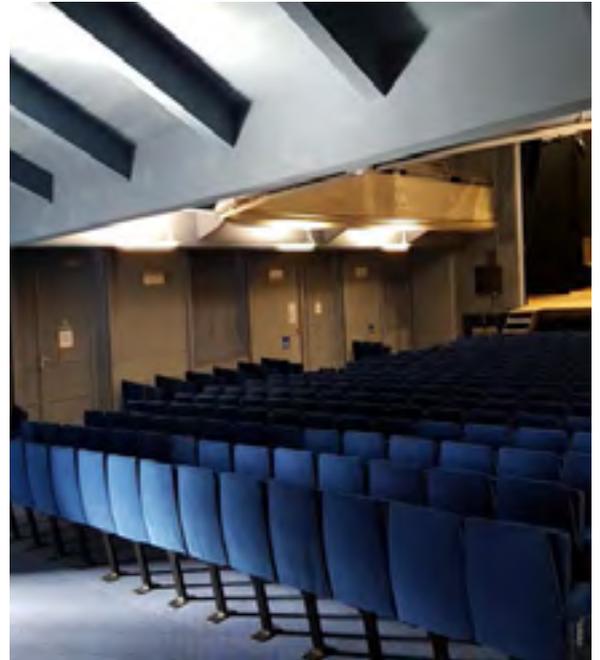
Régie en salle (12 m du nez de scène)

Possibilité régie en salle (parterre) sur demande

Attention cette configuration fait descendre la jauge de 30 à 36 places ; elle reste à la discrétion de la direction de la salle.



Régie balcon



Régie fond de salle

2.4 Draperie et sol

- 1 rideau d'avant-scène (marron) sur patience manuelle ; ouverture « à la grecque ».
- 1 rideau de fond de scène (noir)
- 2 frises de 1,2m de hauteur sur 8 ml (noir)
- 8 pendrillons noirs de 1,5m / 5,5m de hauteur (noir)
- Tapis de danse face noire
- 1 cyclorama gris de 8m x6m

2.5 Loges

Les loges sont situées sur deux niveaux , la liaison se fait par le côté cour et jardin. **Pas de wifi.**

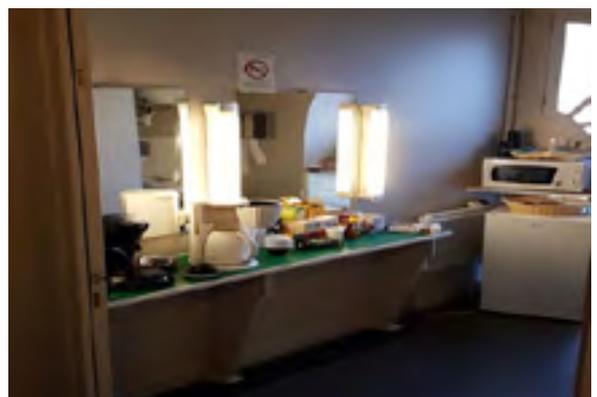
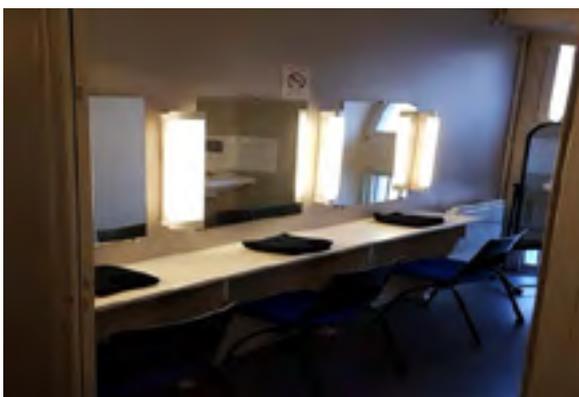
1er niveau

- 2 loges de 3 personnes avec douche
- 1 loges de 3 personnes
- 1 petit espace catering avec micro-ondes
- 1 wc

2nd niveau

- 4 loges de 3 personnes
- 1 wc
- 1 espace de repassage

**Interdiction de fumer
et vapoter**



3. Matériel

Attention, le parc de matériel suivant est susceptible d'être utilisé dans les autres salles du Théâtre de Gascogne. Il ne pourra être mis à disposition qu'après accord du directeur technique ou du régisseur général.

3.1 Matériel vidéo

- Vidéo projecteur 4500 Lum : NEC NP 4001 1280 x 768 (WXGA)
- Régie Vidéo : console de mixage vidéo Roland V-4EX
- Réseaux RJ45 cat6 et VGA entre plateau et régie
- 1x Transmetteur «Kramer» TP-45
- 1x Récepteur «Kramer» TP-46

3.2 Matériel son

-Mixage :

- MIDAS M32
- Patch de scène Midas DL 32
- ALLEN&HEATH ZED 428
- Patch analogique 16 in / 4 out
- 1 spx 2000 yamaha
- 1 dbx 'egaliseur graphique 2x31 bandes
- 2 lecteurs cd tascam

-Système de diffusion FOH :

- NEXO
- Parterre 4x PS15 R2
- 2 x SUB NEXO RS15
- Balcon : 2x ps8
- 2x PS15 R2
- Amplification Nexo NX 4x1

-Retour de scène :

- 4x Nexo PS15 R2
- Amplification Nexo DTD AMP 4x1.3 + Td Controller Ps15

-Microphones :

- Shure : 3x SM58, 1x SM57, 3x Béta58
- Neumann : 4x KM184
- Sennheiser : 1x MD521,
- 4 HF Sennheiser ew300 G3 (émetteurs e835)
- Radial : 2 boîtiers D.I active, 2 boîtiers D.I passive

-Pieds Micro :

- 6 Grands pieds p e r c h e s (t é l e s c o p i q u e)
- 1 pieds droits (embase lourde)

-Système d'interphonie :

- ALTAIR WBS-200 (2 postes hf + 2 fixes régie)

3.3 MATÉRIEL LUMIERES

-Alimentation électrique et DMX :

1 prises P17 /32A (3ph+ N+T) coté jardin

Boîtiers de prises direct 16A/ 220v repartis au plateau et en passerelle

-Jeu d'orgue et gradateurs :

Pupitre mémoire MA LIGHTING Lightcommander 48/96

56 gradateurs 3kW

-Projecteurs :

12 PC 1000W RJ 310H

20 PC 1000W RJ 306H

20 PAR 64

9 cycliodes asymétriques ADB ACP 1001

6 découpes 1000W juliat 614s

6 découpes 1000W juliat 613sx

12 Par à led (RGBW zoom) STARWAY Parkolor 120HD (v2.0)

6 Porte gobos RJ taille A

6 Porte gobos RJ taille B

6 Iris pour découpe RJ 614s

Le théâtre dispose d'un stock minimum de gélamines de références standard (LEE Filters) aux différents formats. Les compagnies devront fournir les gélamines pour toute autre demande spécifique.

4. Annexes & plans

Les plans de la salle sont disponibles sur demande par mail aux formats DWG et PDF.

4.1 Plan d'accès

Le Molière

Place Charles de Gaulle

40000 Mont de Marsan

Coordonnées GPS : 43° 53' 32.489» N 0° 30' 5.828» W



[Cliquez ici pour trouver la position exacte du Molière sur Google Maps](#)

4.2 TABLEAU DES PERCHES

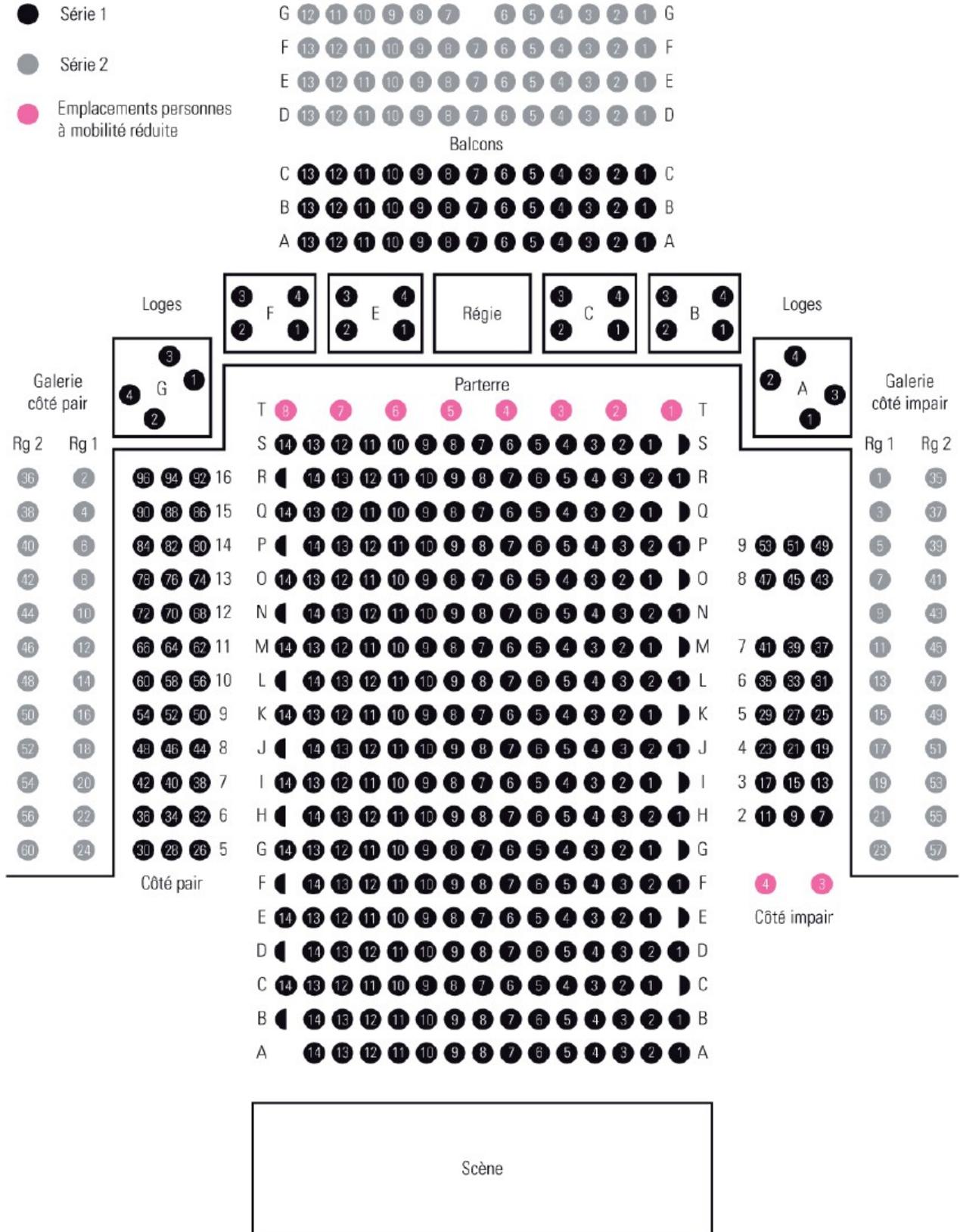
N°	TYPE	Distance	Spécificités
1		0,8	
2	Pas de matériel		pendrillon
3		1,50	Hauteur maxi 5 m
4		1,9	Hauteur maxi 5 m
5		2,25	
6		2,65	pendrillon
7		3,45	
8		4,4	Pendrillon + frise hauteur maxi 4,5m
9		4,7	
10		5,1	
11		5,5	Hauteur maxi 5 m
12		5,9	pendrillon
13		6,3	
14		6,7	
15		7,1	Rideau fond de scène

Spécificités

Nez de scène à 1,30 m du point 0

4.6 Plan de salle

- Série 1
- Série 2
- Emplacements personnes à mobilité réduite





**THÉÂTRE DE
GASCOGNE**

Mont de Marsan

Scène Conventionnée

d'Intérêt National

Le Pôle - Théâtre de Gascogne

190 avenue Camille Claudel

40280 Saint-Pierre-du-Mont

www.theatredegascogne.fr